Étaules

Bulletin Municipal

2020

Olivier Courtois

UNE NAISSANCE = UN ARBRE PLANTÉ

Nom (ou raison sociale) et adresse de l'éditeur :
MAIRIE D'ETAULES 21121 ETAULES
Nom (ou raison sociale) et adresse de l'imprimeur :
POIVRE ROSE 10 route de Prenois 21121 ETAULES
Nom du directeur de la publication :
Jean-René ESTIVALET
Nom du responsable de la rédaction :
Jean-René ESTIVALET
Date du dépôt légal (mois et année) :
12/2019
Date de parution et numéro :
10/01/2020 - E001
N° ISSN :
En cours

LE MOT DU MAIRE

Avec l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2020.

Comme chaque année, le temps est venu de faire un point sur les actions de l'année écoulée et de parler d'avenir.

▶ LES REALISATIONS

Le changement des huisseries du bâtiment mairie est réalisé, cet hiver nous espérons faire des économies de chauffage. Dans ce même souci d'économie une grande partie des lampes de l'éclairage public a été changée. Une 2ème tranche sera effectuée cette année.

▶ DES PROJETS

Les travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments publics seront réalisés en ce début d'année.

La réalisation du réseau eaux pluviales mobilisera plusieurs budgets dans les années à venir, surtout si nous pouvons y coupler des travaux d'amélioration de voirie et de sécurité.

▶ UNE BELLE ACTION

Le conseil municipal a souhaité lancer l'opération «une naissance = un arbre planté». Pour chaque naissance enregistrée à l'état civil de la commune nous planterons un arbre. Cette opération débute pour les naissances de 2018. Six arbres ont été plantés et le 21 décembre chacun a été attribué à un enfant (voir page 3). Par cette action symbolique nous apportons notre soutien à la principale préoccupation de la jeunesse, l'avenir de notre planète. L'attachement à l'arbre est un trait humain, il pousse au dessus de nos têtes, il se développe sous nos pieds. Il a été symbole de liberté et pour cela planté sur les places de village.

Indispensable, il est le poumon de notre planète. Je souhaite que les arbrisseaux et les enfants grandissent ensemble là où les parents ont choisi de s'enraciner.

▶ LA VIE ASSOCIATIVE

Le comité des fêtes multiplie ses manifestations, chacune doit être l'occasion de créer et entretenir des liens entre les générations et entre les anciens et les nouveaux.

En 2020, le comité organise des jeux intervillages à ETAULES. Ce projet a pour ambition d'aider l'association « autour des Williams » qui soutient les familles dont l'un des enfants est victime d'un accident génétique appelé syndrome de Williams et Beuren ».

La commune encourage ce projet et remercie Arthur et les membres du comité pour leur engagement.

Merci aussi à Emmanuelle, Monique, Nicole et Bernard qui en font vivre les différentes sections intégrées (gym, peinture, bibliothèque et tennis).

▶ LA TECHNIQUE

Enfin, la fibre à la maison arrivera en 2021. Ces travaux, engagés par le Conseil Départemental, ont pris un certain retard. L'étude pour Etaules, Darois, Prenois, Val suzon débute en 2020. Les travaux d'enfouissement, effectués depuis le château d'eau vers la commune de Darois, sont des travaux privés réalisés par l'opérateur free donc pas de rapport avec le projet départemental.

Je remercie aussi nos agents communaux pour le travail accompli tout au long de l'année et je renouvelle à toutes et tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Jean-René ESTIVALET

LE BUDGET COMMUNAL 2018

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total section fonctionnement en Dépenses : 209 825,37 €

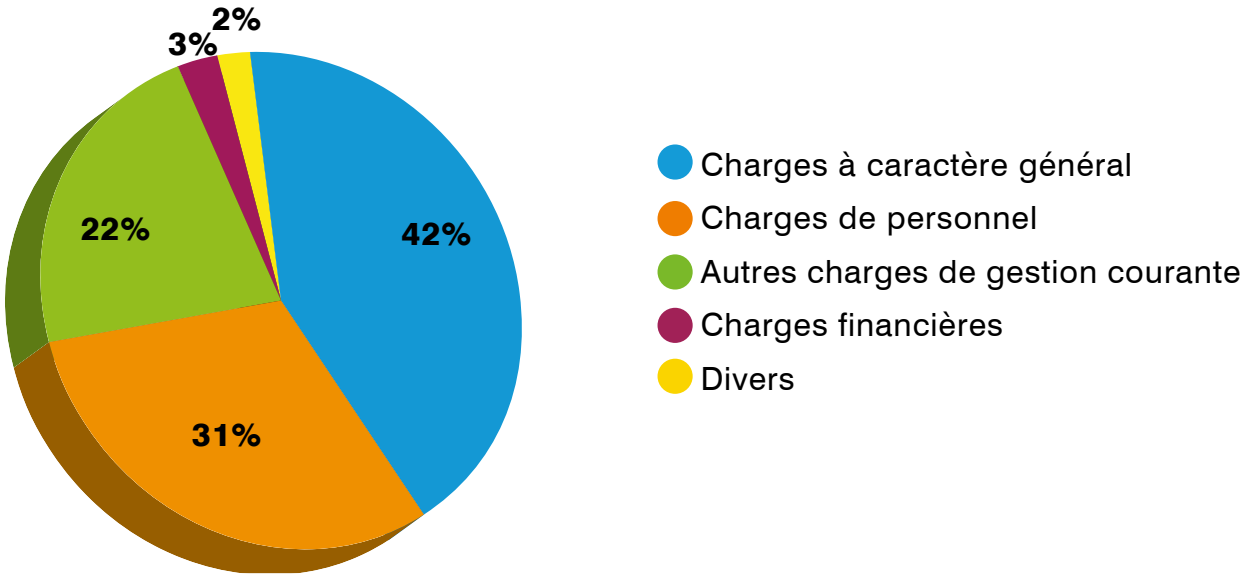

▶ Charges à caractère général *(88 429,84 €)* :

- ☑ 23 059 € : eau, électricité, combustible et produits d'entretien divers ;
- ☑ 52 571 € de Services extérieurs comprenant :
  - 18 266 € : accès aux logements place Anaïs
  - 15700 € : travaux divers concernant les nouveaux logements ainsi que des travaux divers (cloche, chauffe-eau, borne fontaine à eau…
  - 12 186 € : entretien divers et maintenance de matériel
  - 6 419 € : assurances, documentations, et autres
- ☑ 12 800 € : autres services extérieurs (repas des anciens, cérémonies, impôts et taxes...)

▶ Charges de personnel *(65 984,08 €)* :

- ☑ 55 444 € : charges de personnel (employés de la commune)
- ☑ 11 630 € : solde charges de personnel 2017

▶ Charges de gestion courante *(45 495,99 €)* : service incendie, frais de scolarité pour les écoles du plateau, indemnités des élus, etc...

▶ Charges financières *(6 148,87 €)* : intérêts relatifs aux emprunts que la municipalité a contractés.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total section fonctionnement en Recettes : 285 621,85 €

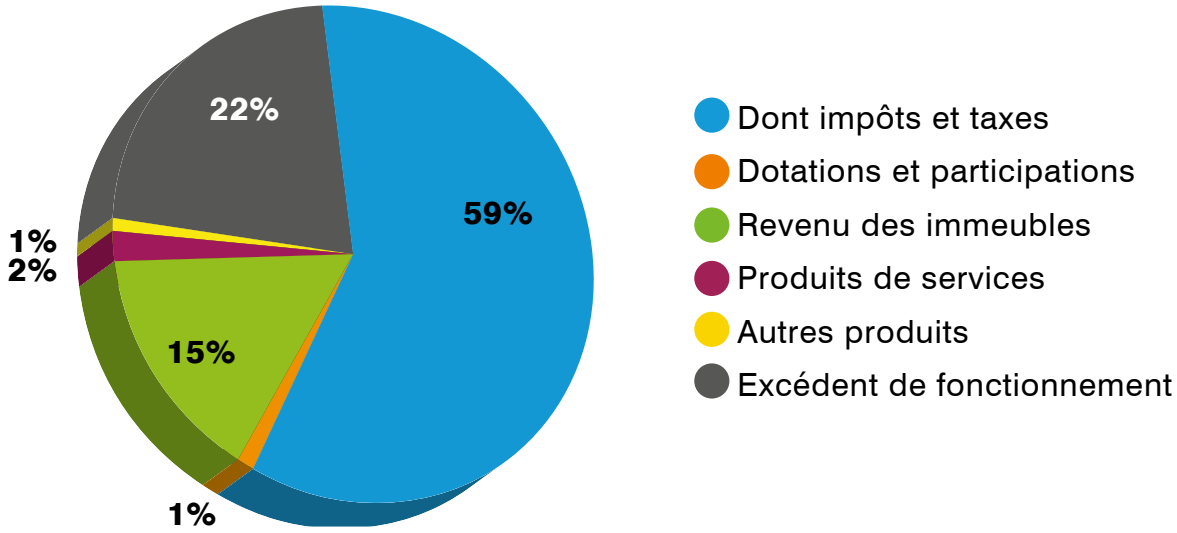

- Impôts et taxes *(168 389,30 €)* : produits de la fiscalité appliquée sur les ménages et les propriétaires d'Etaules
- Dotations de l'état *(32 391,00 €)*
- Revenus des immeubles *(42 210,48 €)* : location de la salle polyvalente ainsi que des 6 logements.
- Produits de services *(5 910,99 €)* : chasse communale, redevance occupation du domaine public, coupes de bois, etc...
- Excèdent de fonctionnement *(64 050,86 €)*.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2018, la municipalité a investi pour 153 291,56 € :

Désignation	Coût *(en €)*	Subventions *(en €)*
Salle polyvalente	5 604,00	-
Cœur de village - nouveaux appartements	93 128,10	73 202,22
PLU	9 197,65	-
Matériel	6 421,49	-
Voirie	8 869,37	-
Travaux bâtiments	30 070,95	15 024,00
	153 291,56	**88 226,22**

PARTAGEONS LA FORET

Beaucoup d'entre nous, et j'en fais partie, aiment parcourir les forêts qui entourent notre village, que cela soit à pied, à cheval ou en vélo…

Pour que nous puissions pratiquer nos loisirs favoris sans risques, pendant la période de chasse, je vous donne ci-joint et ci-dessous quelques informations qui vous y aideront.

En ce qui concerne la Chasse Communale d'Etaules, elle se pratique tous les dimanches, en principe le matin, mais pas exclusivement, cela bien entendu pendant la période d'ouverture, c'est-à-dire de mi-octobre à fin février.

A noter cependant que, selon les circonstances (trop de dégâts de gibier dans les cultures notamment), des tirs de sangliers, à l'affût ou à l'approche, peuvent avoir lieu à partir du 1er juin et que des battues peuvent être exceptionnellement organisées à partir de la mi-septembre (Le samedi ou le dimanche).

Par ailleurs, quelques battues ont également lieu le samedi matin sur et autour de la Butte de Corniot, aux mêmes périodes que ci-dessus.
En tout état de cause, des panneaux « Chasse en cours « sont posés sur les chemins, avant chaque battue, afin de vous rappeler les risques que vous prendriez en les empruntant.

En ce qui concerne la Chasse Domaniale, elle se déroule tous les lundi de mi-octobre à fin février (avec également des possibilités de tirs d'été et de battues à partir de mi-septembre).

Enfin, toujours dans le but de protéger les cultures, la mise en place de « canons » est également possible. Les tirs automatiques sont alors programmés à intervalles réguliers.

Voilà, bonnes ballades à tous et n'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez plus de précisions à ce sujet.

Olivier COURTOIS
Président de la Chasse Communale

Olivier Courtois

Olivier Courtois

Olivier Courtois

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

La création d'un Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de la Vallée du Suzon (SIEAVS) est actuellement en cours.

Ce nouveau syndicat mixte fermé, à la carte, concerne 13 communes et 2 communautés de communes et aura 3 compétences :

- eau potable ;
- assainissement collectif ;
- assainissement non collectif.

Cette création est pilotée par 4 syndicats qui ont manifesté la volonté de fusionner :

- Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement (SIEA) de Ruffey-les-Echirey ;
- Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (SIAEPA) de Saint-Martin-du-Mont ;
- Syndicat Intercommunal à vocation unique (SIVU) du Plateau de Darois ;
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA) de la Vallée du Suzon.

L'objectif est également d'offrir aux communes voisines de ces syndicats une possibilité de mutualisation des services d'eau et d'assainissement.

Actuellement, Etaules est membre du SIVU pour ce qui concerne l'eau et du SIA pour ce qui concerne l'assainissement.

Olivier COURTOIS
Vice-Président du SIAVS

DES NOUVELLES DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DU PLATEAU

Les écoles maternelle et élémentaire du Plateau accueillent les enfants de 5 communes : Etaules, Darois, Prenois, Val Suzon et Francheville.

Il y a 2 classes de maternelle pour 48 élèves, dont 3 d'Etaules.
En élémentaire, une 4ème classe a été ouverte à la rentrée 2019-2020. Vingt-deux enfants d'Etaules sur 82 au total y sont scolarisés.

Les communes contribuent au fonctionnement et à l'entretien des bâtiments. Ce sont en permanence des travaux plus ou moins importants qui sont engagés : entretien de la toiture, réparation du grillage, équipement de tableaux interactifs, sécurisation des locaux...

Des parents s'investissent dans la vie des écoles, mais également des élus. Pierre LECAT est président des comités des écoles depuis de nombreuses années. Beaucoup de petits travaux ont été faits bénévolement. Jean-René ESTIVALET, notamment, a également donné de son temps pour des petites interventions au quotidien. Les professeurs aussi n'hésitent pas à mettre leurs compétences au service de tous, en effectuant des petits travaux, faisant ainsi réaliser des économies à tous. Qu'ils en soient vivement remerciés !

Tout est mis en œuvre pour que les enfants s'épanouissent et apprennent dans de bonnes conditions. Ils nous le rendent bien avec leurs belles réalisations.

Odile DANIEL

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : ACTIVITÉ 2019

L'année se termine sur un bilan très positif, tant sur le plan de la fréquentation que sur celui des nouvelles adhésions (+11).

La bibliothèque s'est enrichie d'une centaine de volumes grâce à la subvention de la commune (achat de nouveautés) et aux différents dons. Je remercie la Municipalité et les quelques donateurs de leur générosité nous permettant ainsi de compléter notre collection.

L'inscription à la bibliothèque est toujours gratuite, seule une autorisation parentale pour un mineur est obligatoire. Vous pouvez également bénéficier de contenus numériques riches et variés accessibles légalement et gratuitement grâce à la plateforme de la médiathèque numérique de la Médiathèque de Côte d'Or (MCO). Pour plus d'information sur ce service, je me ferais un plaisir de vous renseigner.

RAPPEL : un délai d'un mois maximum est imposé pour le retour des livres. Certains romans d'auteurs à succès me sont régulièrement réclamés par de nombreux lecteurs mais également par la MCO pour d'autres bibliothèques : afin d'assurer une plus grande rotation des ouvrages, ne les laissez pas dormir ! Tout document perdu ou détérioré devra faire l'objet d'un remplacement à l'identique. Merci de votre compréhension.

Il est à rappeler qu'en dehors des deux heures d'ouverture, je consacre bénévolement dix heures par semaine pour la gestion de la bibliothèque car il y a tout un travail d'inventaire, de tri de dons, de désherbage, de préparation du passage du Bibliobus et du passage de la navette toutes les trois semaines. Je me déplace également bénévolement deux fois dans l'année à la MCO de Saint-Apollinaire où j'effectue un choix de livres (maximum 500) parmi 6 000 ouvrages. Ceux-ci sont ensuite livrés par navette à la bibliothèque l'après-midi. Le Bibliobus n'effectuant donc plus qu'un seul passage à Étaules dans l'année au lieu de trois.

La bibliothèque propose un large choix de livres en gros caractères et la possibilité d'emprunter des livres audio.

Venez les samedis entre 14 h et 16 h.

Meilleurs vœux et bonne lecture en 2020.

Nicole LARMONIER

FOCUS SUR :

CAMILLE FERRY (1921-2007)

Naturaliste Bourguignon

Maire d'Etaules de 1953 à 1977

Camille FERRY aura laissé une trace profonde dans le monde ornithologique.

Bernard FROCHOT, Président de la revue scientifique Bourgogne-Franche-Comté Nature et Jean CUISENIER lui rendent hommage dans cette revue.

En voici quelques extraits :

Attiré par les oiseaux depuis son plus jeune âge, Camille FERRY fut rapidement initié par des ornithologues de grande qualité : Georges de VOGUE, Paul PARIS, Henri JOUARD (qui fondent en 1929 la revue ornithologique nationale Alauda).

Après être parti à Paris pour ses études de médecine, il revient à Dijon et deviendra un des professeurs de chirurgie de la Faculté qui se crée en 1966.

Il crée alors le Centre d'Etudes Ornithologiques de Bourgogne (CEOB) hébergé dans la nouvelle faculté des sciences.

Camille Ferry, sa pipe et ses jumelles

Ce centre attire autour de lui des amateurs d'ornithologie de terrain, particulièrement des jeunes qui viennent apprendre.

Il organise des séances d'initiation à l'ornithologie scientifique où il enseigne l'esprit de recherche et de publication.

Chaque dimanche, à partir du printemps, il anime des sorties sur le terrain.

Des élèves plus motivés iront jusqu'à soutenir des thèses à la Faculté des Sciences et deviendront des chercheurs professionnels à l'université ou au CNRS.

Son esprit scientifique et très méthodique lui permet de mettre au point avec ses élèves des méthodes statistiques de dénombrement des oiseaux. Les méthodes et les résultats de leur application sont publiés dans des revues nationales ou étrangères et donnent à Camille FERRY et à ses élèves une notoriété internationale.

Il organise avec des collègues francophones des colloques annuels, il participe régulièrement aux congrès internationaux d'ornithologie qui se tiennent tous les quatre ans.

Il préside à partir de 1994 la Société Ornithologique de France (SOF) et devient en 1996 Président d'Honneur de la Société d'Etudes Ornithologiques de France (SEOF).

Etant devenu une personnalité dans le monde ornithologique, avec une véritable école, il n'en était pas moins chirurgien, professeur à la Faculté de Médecine de Bourgogne et maire d'Etaules pendant 24 ans (de 1953 à 1977).

Prise de notes sur le terrain

Parmi les caractéristiques du personnage, il conduisait une 2CV Citroën qui lui permettait, la capote ouverte d'observer les oiseaux qui fuyaient moins cette silhouette peu évocatrice d'un prédateur. Mais la conduite en observant faisait assez vite cabosser les ailes de ses véhicules qui prenaient une allure spécifique.

Camille Ferry a été pour tous les ornithologues qui l'ont côtoyé un Maître au sens noble du terme ».

Philippe PERROT

Camille Ferry et sa 2CV encore neuve !

COMITE DES FETES

L'équipe du comité des fêtes est heureuse d'avoir pu une nouvelle fois réunir l'ensemble du village autour d'activités diverses et variées.

L'Equipe s'agrandit !

Un planning chargé nous attendait mais nous avons pu compter sur de nouvelles recrues :

Isabelle, Bruno, Louis et Pierre-Marie nous ont rejoint en cours de saison.

Merci à eux d'apporter une énergie nouvelle !

Evènements en images

VENDREDI 13 MARS
SOIRÉE
JEUX

Rando-Pizza-Expo
Samedi 30 Mars
Rdv à 10h (pour la Rando)
Rdv à 12h30 (pour les Pizzas)
Exposition à partir de 11h
Exposition
Venez admirer l'exposition sur les rapaces nocturnes de nos forêts
Proposé par Philippe PERROT

MARCHÉ des SAVEURS

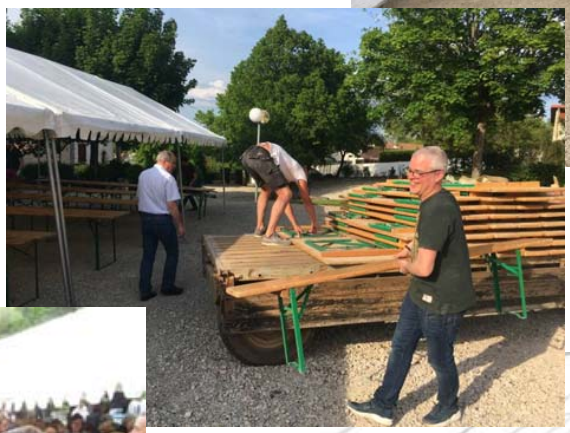

Feux de la St Jean

MECHOUI

HALLOWEEN

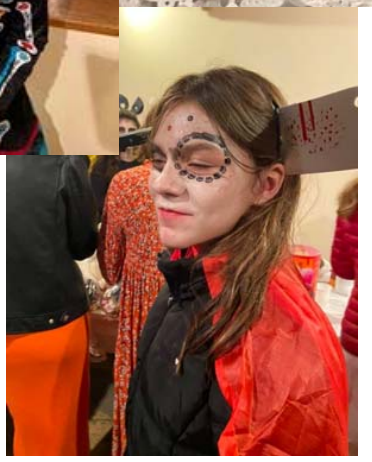

Merci à tous d'avoir participé à l'animation de votre village !

Les prochains évènements :

Vendredi 10 Janvier :	*Vœux du Maire et Galette des Rois*
Samedi 15 Fevrier :	*Carnaval*
Samedi 14 Mars :	*Soirée Jeux*
Dimanche 29 Mars :	*Rando-Pizza*
Dimanche 26 Avril :	*Nettoyage de Printemps*
Samedi 30 Mai :	*Marché des Saveurs*
Samedi 27 Juin :	*Intervillages*
Dimanche 2 Aout :	*Barbecue pour ceux qui restent*
Dimanche 6 Septembre :	*Méchoui*
Samedi 31 Octobre :	*Halloween*
Vendredi 11 Decembre :	*Illuminations de Noël et Assemblée générale*
Samedi 12 Decembre :	*Boustifaille*

Intervillages 2020

Comme nous vous l'avions annoncé l'an dernier, les jeux Intervillages sont de retour en 2020.

L'organisation se précise, avec les inscriptions de plusieurs villages de la communauté de communes, le choix des jeux (Les vachettes seront de la partie), l'Auberge de la Charme pour le repas de gala du soir.

Pour participer à cet évènement, contactez au plus vite Arthur Vacherot ou Benoit Hurst.

Une réunion d'information sera organisée en Janvier 2020 afin de lever toutes vos interrogations.

SECTION TENNIS

La reprise des cours de tennis pour les enfants a débuté un peu plus tard cette saison en raison des vacances de Pâques.

Dix-huit enfants ont été inscrits cette saison, 17 de notre village et une petite fille de Darois qui avait tellement envie de découvrir ce sport avec ses amis d'école que sa demande n'a pu être qu'acceptée.

Philippe a réparti les cours en fonction des niveaux ; une bonne ambiance régnait avec tous ces petits bouts !

Je vais me répéter mais le constat est bien là, pour la troisième année consécutive, les cours du mardi soir sont épargnés par la pluie !

Après les cours des enfants, un cours a été créé avec des joueurs déjà confirmés, deux mamans, un papa et un adolescent se sont fait plaisir avec le soutien et l'aide technique du maître Philippe, merci encore à lui.

On est maintenant et malheureusement tous habitués à ces saisons caniculaires qui de ce fait, laissent une fréquentation assez faible du terrain pendant la journée.

Exceptionnellement, aucune cotisation n'a été demandée cette saison mais il a fallu racheter quelques clés et avec le règlement de l'assurance nous aurons pour la première fois un bilan légèrement négatif.

Le terrain a particulièrement souffert cette année. On remarque des décollements par paquet du béton poreux, j'ai donc entrepris une réparation de ces anomalies en réalisant des rustines au ciment avec du sable fin mais attention c'est de la réparation de fortune.

Le cours ne sera malheureusement pas éternel, il a déjà presque 15 ans de sursis. Prenez en soins !

La dynamique du village est certaine, les enfants sont nombreux, profitez bien de cette activité si vous aimez le tennis !

Sportivement vôtre !

Bernard GEVREY

ACTIVITE DE RENFORCEMENT MUSCULAIRE / PILATES

Ou la plaisante alliance entre sport et amitié !

Joëlle LAURENT, notre enseignante depuis quelques années, a repris le chemin d'Etaules.
Elle a manifestement utilisé ses congés d'été pour nous concocter de nouveaux exercices et les séances qu'elle anime depuis le 11 septembre dernier à la salle polyvalente du village, se déroulent avec une alternance d'activités (cours de renforcement musculaire traditionnels, pilates, ateliers, mélange des genres).
Bref, on ne s'ennuie pas !

Pour mon plus grand plaisir notre groupe s'est étoffé depuis la rentrée et nous sommes à ce jour 19 inscrits dont 14 personnes d'Etaules, 3 de Val-Suzon, 1 de Francheville et 1 de Messigny-et-Vantoux. Les générations se côtoient dans l'effort et la gaieté. Un vrai moment de convivialité !
Le tarif annuel a un peu évolué mais reste raisonnable (110 euros pour 33 séances).

Il sert au financement de notre intervenante (cours et déplacements) et à régler notre quote-part d'assurance mais, malheureusement pour nous, ne nous permet pas encore la présence de masseurs pour l'apothéose des fins de cours. Nous gérons donc nous-mêmes les étirements sur les conseils de notre « bourreau » préféré.

Si vous souhaitez découvrir notre activité, n'hésitez pas à nous rejoindre. C'est simple, nous nous retrouvons tous les mercredis de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente, sauf pendant les vacances scolaires. Côté équipement, un vêtement de sport classique suffit ainsi qu'un tapis de sol (rembourré c'est mieux !) et éventuellement des petits altères.

Je vous fais toutes mes amitiés et souhaite profiter de ce message pour vous souhaiter de magnifiques fêtes de fin d'année.

Emmanuelle Estivalet
07.62.97.81.62
e.estivalet21121@gmail.com

L'ATELIER PEINTURE

L'ATELIER PEINTURE A REPRIS

Il se déroule une fois par mois, à la salle Anaïs, de 13 h à 18 h.
Toute personne est la bienvenue pour venir voir ou s'essayer à la peinture.
Nathalie est là pour vous aider et vous guider si vos gestes sont hésitants.
Même si vous n'avez jamais peint vous serez surpris par vos œuvres !

Contacts :

Nathalie URBAIN :
06 14 82 41 16

Monique BOUZEGAOU :
06 61 17 08 67

Le prix des cours est fixé à 37 € par mois payables au trimestre en une ou plusieurs fois

Prochaines dates de l'atelier :

10 janvier
21 février
20 mars

Monique BOUZEGAOU

Adorable compagnon, le chien est un animal domestique intelligent. Il garde la maison ou le troupeau. Il est, entre autres, un auxiliaire précieux pour le chasseur. Il attire, la plupart du temps, la sympathie.

Mais parfois, laissé sans surveillance ou mal dressé, le chien présente un danger réel pour autrui et une gêne ou un désagrément pour le voisinage.

Dans les précédents numéros du bulletin municipal, l'attention a été attirée sur le respect des diverses obligations des propriétaires issues du code civil, du code pénal ou encore du code rural.

La municipalité remercie les propriétaires qui ont pris des dispositions pour corriger les excès (surveillance accrue, usage de sacs à déjection canine, utilisation de la laisse et du collier anti-aboiement).

Cependant, il est toujours possible de réaliser des progrès.

La Mairie reçoit encore des plaintes pour diverses nuisances :

- des aboiements excessifs qui nuisent à la quiétude. Il n'est ainsi pas rare de constater d'interminables aboiements de certains chiens. Parfois ils se répondent, d'une extrémité du village à l'autre. Il est légitime d'aspirer à une ambiance sonore plus harmonieuse… ;
- des divagations de certains animaux qui mettent en danger les piétons, les cyclistes ou les automobilistes ;
- des déjections sur les terrains enherbés destinés à la promenade ou aux jeux des enfants. Le gazon à proximité de la salle des fêtes est particulièrement concerné par ces incivilités.

En outre, dans notre beau village où nous avons le privilège de croiser fréquemment des cavaliers sur leurs montures, la cohabitation peut s'avérer parfois délicate avec le chien. Ainsi, lorsque ce dernier, non tenu en laisse, rencontre, un jeune équidé ou un cheval peureux, le risque de chute pour le cavalier est majeur et les conséquences peuvent se révéler dramatiques.

La municipalité compte sur la vigilance et l'action de tous pour protéger le bien-être de chacun et rendre plus agréable encore le bien-vivre ensemble à Etaules.

Bernard GOISET

L'INFO SPECIALE

Bourgogne Franche-Comté

ETAULES PAPERS

Janvier 2020

EXCLUSIVITÉ

JEAN-LUC POYEN QUITTE ETAULES

Depuis 20 ans, nous avions plaisir à guetter l'arrivée de Jean-Luc au volant de sa camionnette jaune.

Nous apprécions sa disponibilité et sa délicatesse. Il nous a rendu d'innombrables services avec discrétion et efficacité.

Bernard GOISET

Pour Jean-Luc la mission ne se limite pas à déposer le courrier dans la boîte aux lettres. Monsieur Jean ESTIVALET et bien d'autres, apprécient ce contact direct et amical.

Désormais, ce sont les habitants d'Ahuy et de Fontaine-les-Dijon qui bénéficient de sa chaleureuse relation. Depuis début décembre, nous sommes, chaque jour, plus nombreux à faire connaissance avec son successeur Benjamin MENONVAL, notre nouveau facteur.

C'est toutefois, avec regret que nous avons vu Jean-Luc POYEN s'éloigner de notre village. Nous lui souhaitons de poursuivre sa carrière dans les meilleures conditions.
Nous le remercions vivement. Nous serons toujours heureux de le rencontrer dans sa nouvelle tournée ou mieux encore sur un terrain de boules…

L'occasion de lui témoigner notre reconnaissance nous sera donnée lors de la cérémonie des vœux. Monsieur le Maire et son Conseil municipal seront heureux de l'inviter à partager un instant de convivialité, **le vendredi 10 janvier,** avec ceux qu'il a si bien renseignés et servis.

PANNEAUPOCKET

Depuis quelques mois, la commune a décidé de se doter d'un moyen moderne de communication avec l'ensemble de la population du village.

Ce dispositif appelé PANNEAUPOCKET a été créé par une jeune start-up lyonnaise et s'adresse uniquement aux communes de moins de 1 000 habitants.

Il est l'équivalent des panneaux lumineux des plus grandes villes. Il permet soit de vous avertir des événements de la commune soit de vous alerter sur les phénomènes ou des informations urgentes (par exemple, les alertes météo ou les coupures de réseau d'eau ou d'électricité).

L'analyse des statistiques est révélatrice : une fréquentation quotidienne constante et des pics allant jusqu'à 250 connexions par jour. Le dispositif semble vous avoir conquis.

Rappel pour les habitants non encore utilisateurs :

1. il convient de télécharger l'application PANNEAUPOCKET sur votre téléphone portable (Play Store sur Androïd ou App Store sur Apple)

2. mettre Etaules en favori dans l'application PANNEAUPOCKET : les événements vous seront ainsi notifiés sur la page d'accueil de votre portable.

Iphone

Androïde

Vous pouvez également scanner l'un des codes pour télécharger l'application

Jean-François GUÉPET

ETAT CIVIL

Naissance :

Anna BRIAUD, née le 28 novembre à Dijon

Décès :

† Roger BRET, décédé le 13 février à Dijon.

La jeune génération et le devoir de mémoire

8 MAI 2019

Une météo facétieuse
le jour des cérémonies

11 NOVEMBRE 2019

REPAS DES AINES

Des aînés toujours aussi heureux de se retrouver dans une salle magnifiquement décorée.

Remerciements à Monique, Anne et Brigitte qui ont pris grand soin d'offrir, pour ce déjeuner de fête, un cadre enchanteur.

Les aides continuent pour la rénovation des logements

Depuis avril 2016, le Pays Seine-et-Tilles accompagne les propriétaires de logements sur le territoire dans leur projet de rénovation de logements. En trois ans et demi, près de 500 personnes ont pris contact avec le Point Réno pour un accompagnement technique, administratif ou financier de leur projet.

POINT RÉNO
LE RÉFLEXE POUR BIEN RÉNOVER

Le Point Réno s'adresse aux propriétaires occupants ou bailleurs de logements occupés après travaux à titre de résidence principale. Les aides peuvent concerner la rénovation énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou bien la réhabilitation de logements dégradés.

Au cours des 3 premières années du dispositif, 120 logements ont pu être réhabilités grâce aux aides et à l'accompagnement financier mis en place sur le territoire. Les taux de subvention peuvent atteindre dans certains cas plus de 50% du montant hors taxes des travaux.

Fort de son succès, le Point Réno a été prolongé en avril 2019 pour 2 années supplémentaires (jusqu'en mars 2021).

Pour en bénéficier, vous pouvez contacter un conseiller :

- par téléphone au 03 80 71 17 12 du lundi au jeudi (9h-12h / 14h-18h) et le vendredi de 9h à 12h ;
- par mail : point-reno@urbanis.fr ;
- lors des permanences organisées à la COVATI les 2ème et 4ème vendredis du mois de 13h30 à 16h30, à Saint-Seine-l'Abbaye le 1er vendredi du mois de 13h30 à 15h, à Messigny-et-Vantoux le 1er vendredi du mois de 15h30 à 17h, à Grancey-le-Château le 3ème vendredi du mois de 10h à 12h et à Selongey le 3ème vendredi du mois de 13h30 à 16h30.

Plus de renseignements :
www.point-reno-seine-et-tilles.fr

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Prenois

Deux jours : lundi et samedi Deux périodes : hiver et été

Hiver du 1er novembre au 31 mars	Eté du 1er avril au 31 octobre
samedi 14 h / 17 h	lundi 14 h / 18 h samedi 14 h / 17 h

La déchetterie sera fermée les jours fériés

POMPIERS : 18

BRIGADE de GENDARMERIE : 17
Allée des Chenevières - 21380 Messigny-et-Vantoux - tél : **03.80.44.90.31**

CENTRE ANTI-POISON : 15 - tél : **03.80.30.03.50**
Hôpital Général SAMU

N° d'appel d'urgence européen : 112 (depuis portable)

SOS MÉDECINS DIJON : tél : **03.80.59.80.80**
4, impasse Prosper Gallois - Chenôve

MAIRIE :
E-mail : **etaules.mairie@orange.fr**
Site internet : **www.etaules21.fr**
Tél : **03.80.35.60.65**
Secrétaire de Mairie : Madame Violaine RENOUF
Heures d'ouverture de la Mairie :
mardi de 10h30 à 12h30 et jeudi de 16h à 19h
Permanence du Maire : le jeudi, à partir de 18h

ÉCOLES :
Directeur Ecole Primaire : Mr Aurélien MENECIER, tél : **03.80.35.62.42**
Directrice Ecole Maternelle : Mme DELESTRANGE, tél : **03.80.35.60.60**

CANTINE / GARDERIE des écoles :
Cantine : tous les jours d'école
Garderie : matin, midi (pour les demi-pensionnaires)
et soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

PAROISSE : Père Oscar RUIZ & Père Antoine AMIGO
2, imp. du Presbytère - 21380 Messigny-et-Vantoux - tél : **03.80.35.40.04**
leshautsdusuzon@orange.fr
Offices : consulter le tableau affiché sur la porte de l'église

EAU & ASSAINISSEMENT : SUEZ, service Gestion Clientèle
Centre relation clientèle : **0 977 408 408**
En cas d'urgence 24h/24 : **0 977 401 123**

LA POSTE : Fontaine-lès-Dijon : tél : **03.80.56.24.50**
Courrier : **03.80.56.26.71**

ORDURES MÉNAGÈRES :
Ramassage tous les mercredis matins sauf jours fériés

LES BUS DU RESEAU MOBIGO

Petit rappel :
les bus « MOBIGO » sont à la disposition de l'ensemble de la population.

Les horaires sont disponibles :
- sur le panneau d'affichage situé à l'arrêt du bus
- sur le site (internet) : www.viamobigo.fr
- au bureau d'accueil de la gare routière de Dijon-ville

Vous avez la possibilité d'acheter, uniquement à bord des bus, le « Ticket Côte d'Or », au prix unique de 1.50 € pour un voyage, quelque soit votre destination sur une même ligne régulière.
La commune d'Étaules est desservie par la ligne n° 124 – Dijon / Châtillon sur Seine via Talant.
Le service est assuré tout au long de l'année, y compris vacances scolaires !

vous pouvez vous rendre sur le site de mobigo en scannant le code ci-contre

A SAVOIR, si vous souhaitez rejoindre la gare de dijon et prendre un TER, la Région Bourgogne-Franche-Comté vous propose, depuis le 28 octobre 2019, un nouveau service pour acheter un billet TER dématérialisé par téléphone. Aussi simple qu'un coup de fil !

Téléphonez à la centrale d'appels Mobigo au 03 80 11 29 29 (prix d'un appel local), et achetez votre titre de transport pour vous déplacer en TER le même jour.

Un opérateur prend votre commande et vous délivre un code à 12 chiffres. Ces 12 chiffres font office de billet composté.

Ce code peut, si vous le souhaitez vous être envoyé par SMS (le SMS est également à présenter au contrôleur) ou il vous suffit de le noter sur un simple bout de papier et de le présenter lors du contrôle à bord.

Pour accéder à ce service, deux conditions doivent être remplies :
1. payer avec sa carte bancaire ;
2. téléphonez à Mobigo, le jour de votre voyage et au minimum 2h avant le départ de votre voyage.

Olivier Courtois

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Vous souhaitez obtenir :	Où s'adresser :	Pièces à fournir :
Un extrait ou copie d'acte de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Nom, prénom, date de naissance
Un extrait ou copie d'acte de mariage	A la mairie du lieu de naissance	Nom, prénom, date de naissance
Un extrait ou copie d'acte de décès	A la mairie du lieu de décès	Nom, prénom, date du décès
Un extrait de casier judiciaire ou par internet (bulletins n° 1,2 ou 3)	Casier judiciaire national 107 rue du Landreau 44079 Nantes Cedex www.cjn.justice.gouv.fr	Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport
Une carte nationale d'identité biométrique	Renseignements à la mairie du domicile du demandeur (Pré-inscription en ligne sur le site « services publics.fr ») **Prendre rdv au préalable à la mairie de Fontaine-lès-Dijon**	- 2 photos non découpées - 1 justificatif de domicile au nom du demandeur de moins 3 mois - Ancienne carte nationale d'identité si renouvellement - Copie acte de naissance à demander à la mairie de naissance. Livret de Famille (mineurs)
Un passeport	Renseignements à la mairie pour connaître les 20 communes équipées pour la confection de passeports biométriques. Pour notre commune, les plus proches sont Fontaine-lès- Dijon ou Talant.	
Une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs (remise en vigueur au 15 janvier 2017)	A télécharger sur le site « service-public.fr »	Carte d'identité et justificatif de domicile
Un duplicata du livret de famille	A la mairie du lieu de mariage par l'intermédiaire de la mairie de domicile.	Liste du ou des enfants avec date et lieu de naissance
L'inscription sur les listes électorales	A la mairie du domicile. Avec la mise en place du Répertoire Électoral Unique au 1er janvier 2019, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 6ème vendredi précédant un scrutin.	Carte d'identité et justificatif de domicile
Une certification de signature	A la mairie	L'intéressé devra signer le document en mairie